



CARREC AN TAN

- ▣ **Typologie** : chaos et blocs rocheux
- ▣ **Nom** : sommet de Carrec an Tan
- ▣ **Commune concernée** : Gouézec
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 19 août 1910
- ▣ **Critères de classement** : historique, légendaire et pittoresque
- ▣ **Statut de propriété** : Conseil général
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant



▲ *Prairies et bois sont dominés par la « Roche du Feu ».*

Description

Le site de Carrec an Tan ou de la Roche du Feu s'élève au sud du bourg de Gouézec. Son appellation provient de sa position de point haut, stratégique pour communiquer avec les autres sommets alentour. Un guetteur surveillait la campagne et prévenait de l'arrivée des vikings en allumant un grand feu, aussitôt imité par celui du Ménez-Hom.

Un chemin aménagé permet d'accéder au sommet. Il traverse successivement des

champs, des secteurs boisés et des dalles de grès. L'inclinaison des dalles rocheuses est croissante jusqu'à devenir quasi verticale au sommet, où une table est dressée. Elle laisse imaginer l'ambiance des scènes passées, autour des feux alertant de l'arrivée des envahisseurs.

Aujourd'hui, ce point culminant des Montagnes Noires (281 m) offre un panorama complet sur les environs. La vallée de l'Aulne, les Monts d'Arrée au nord, la baie de

▼ *Depuis le sommet, les vues sur le bocage sont grandioses.*

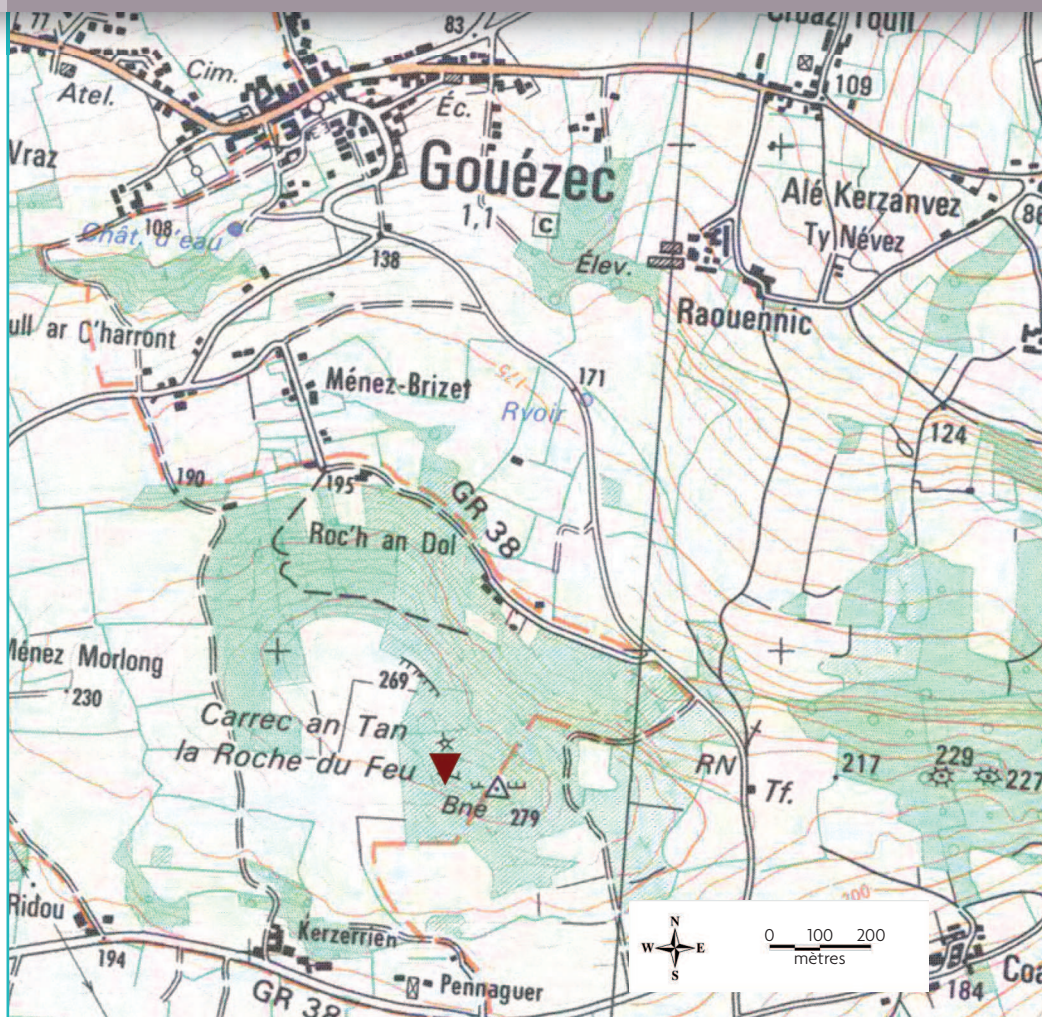


n°10



▲ Le cheminement, bien intégré au site, permet d'accéder au sommet de Carrec an Tan.

Douarnenez à l'ouest ainsi que trente-trois clochers dans un rayon de 40 kilomètres sont visibles par temps clair. Les perspectives sur le bocage sont grandioses. Les champs labourés ou cultivés affichent des couleurs jaunes ocre qui tranchent avec les verts des prairies ou des bois. L'ensemble est quadrillé par un réseau de haies au maillage variable.



Diagnostic

Le sommet de Carrec an Tan est restreint à la zone où affleure le grès. Les espaces boisés adjacents sont la propriété du Conseil général du Finistère. Une zone de stationnement aménagée au bas du site accueille les visiteurs. Un panneau y offre une présentation de l'histoire des lieux et oriente le public vers le sentier d'accès au site. Des tables de pique-nique et des poubelles viennent compléter l'aménagement. Un talus planté de pins, entre la route et le parking, masque ce dernier. Dans un état médiocre, le talus s'écroule ponctuellement, laissant les racines des arbres à nu.

Le cheminement piéton respecte le caractère naturel du site. Des marches en bois sont intégrées au sol. Un cheminement parallèle au sentier principal s'est créé, mais aucune trace d'érosion n'est encore visible.

▶ Le sommet rocheux émerge des pentes boisées.

Enjeux - Orientations

- ▣ Maintenir le site dans un bon état de conservation.
- ▣ Conserver des aménagements minimalistes.
- ▣ Délimiter le périmètre du site.

